



Direction
de la musique
de la danse
du théâtre et
des spectacles

Financement public du spectacle vivant subventionné par l'Etat en région de 2002 à 2006

Conception et réalisation : Rodolfo Parada-Lillo

Responsabilité de la coordination statistique au sein de la direction de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles : Catherine Lephay-Merlin

Comité éditorial : Christopher Miles, Catherine Lephay-Merlin, Rodolfo Parada-Lillo, Tuan Luong

Edition : Tuan Luong, mission de la communication

Directeur de la publication : Georges-François Hirsch

Ce document est téléchargeable sur le site :
<http://www.dmdts.culture.gouv.fr/>

SOMMAIRE

* Objet de l'analyse / Note méthodologique	page 4
* <u>Les subventions publiques (MCC et collectivités territoriales)</u>	page 5
- Résumé	page 6
- Evolution du nombre de structures subventionnées	page 7
- Tableau N° 2 : comparatif des masses financières globales en €courants et en €constants	page 8
- Tableau N° 3 en €constants : répartition par axe et dispositif pour chacun des deux niveaux de financement	page 9
- Evolution globale et par axe politique en valeur absolue	page 10
- Evolution du poids relatif des axes politiques, 1 et 2	page 11 à 12
- Evolution des subventions par dispositif en valeur absolue	page 13 à 16
- Tableau N° 6 : évolution du poids relatif MCC et collectivités territoriales par axe et par dispositif	page 17 à 19
* <u>Les subventions du ministère de la culture (hors EP)</u>	page 20
- Résumé	page 21
- Tableau N° 7 en €constants : nombre de structures, montants financiers, répartition par axe et par dispositif	page 22
- Evolution du poids relatif des axes politiques	page 23
* <u>Les subventions des collectivités territoriales</u>	page 24
- Résumé	page 25
- Tableau N° 9 en €constants : évolution des subventions par collectivité en valeur absolue	page 26
- Tableau N° 10 : évolution des subventions des collectivités par axe	page 27
- Evolution du subventionnement de chaque collectivité par axe, en valeur absolue et part relative	page 28 à 30
* <u>Annexe : Tableaux de base en €courants</u>	page 31 à 34

Objet de l'analyse

Cette mise en perspective permet d'analyser, bien que sur une période encore courte, les tendances du financement public (MCC et collectivités territoriales) sur le spectacle vivant **subventionné par le MCC** (réalisé annuel, crédits centraux et déconcentrés, hors EP).

Le périmètre des interventions du ministère analysé dans la présente étude correspond approximativement à 95% du total des crédits alloués et réellement consommés en 2006, soit 369 M€ sur 387 M€(342 M€sur le 131, source PAP 2008, et 45 M€sur le 224, source SG1/DMDTS).

Le solde de 5% non traitée dans le présent document est imputable à des dépenses qui échappent à la typologie retenue, particulièrement les équipes artistiques autres que conventionnées.

Elle a pour objet d'observer :

- l'évolution entre 2002 et 2006 (en € constants 2006) des contributions du MCC et des collectivités territoriales dans le financement du spectacle vivant subventionné par le ministère ;
- l'évolution générale des interventions de chaque financeur public sur ce même périmètre.

Note méthodologique

Cette mise en perspective des subventions (hors établissements publics) accordées aux **axes politiques** et **dispositifs** relatifs au spectacle vivant entre 2002 et 2006 a été faite sur la base des données collectées chaque année par la DMDTS auprès des DRAC. Les données sont tirées de la base de données BRAVOS constituée par le bureau de l'observation, et vérifiées par les équipes gestionnaires de la direction pour ce qui concerne la subvention du ministère. Les données concernant les collectivités territoriales sont collectées avec plus de difficulté par les Drac auprès des équipes artistiques bénéficiaires des subventions, mais ont gagné en précision enquête après enquête. Néanmoins, il a paru préférable d'écarter de l'actuelle analyse les équipes artistiques non conventionnées, sur lesquelles les informations sont encore incomplètes sur l'ensemble de la période.

Deux dispositifs (SMAC et centres de création musicale) avaient été l'objet, au cours de la période étudiée, de "sous-labellisations" : SMAC structurantes et CCM nationaux. Ces distinctions n'apparaissant plus à la fin de cette période, les données présentées ici ont été rétroactivement homogénéisées afin de représenter fidèlement l'évolution réelles du financement global de ces deux dispositifs.

Financement public des principales structures de spectacle vivant subventionnées par le MCC en région

Les subventions publiques (MCC et collectivités territoriales)

Financement public des principales structures de spectacle vivant subventionnées par le MCC en région

Les subventions publiques (MCC et collectivités territoriales) de 2002 à 2006

Résumé

La mise en perspective des données annuelles sur le financement public du spectacle vivant subventionné par le MCC, bien que portant sur une période encore courte, permet de dégager, en € constants, les quelques tendances suivantes :

◆ lecture globale

* entre 2002 et 2006, les financements du MCC et des collectivités territoriales ont progressé régulièrement, ce qui aboutit sur l'ensemble de la période à des taux d'évolution (en euros constants) de 6% pour l'Etat et 16% pour les collectivités territoriales. Pris dans leur ensemble, les crédits du MCC et des collectivités territoriales augmentent de 13% sur les cinq années (tableau N° 2) ;

* au cours de cette période et pour le périmètre défini ici (hors EP), les crédits des collectivités territoriales se rapprochent année après année des 3/4 du montant total des subventions (72% en 2002, 74% en 2006), creusant ainsi l'écart avec le ministère.

◆ lecture par axe

* deux **axes politiques**, Création-production et Diffusion, dominant ces interventions, bénéficiant en moyenne de 56% des crédits publics analysés ici (tableau N° 4). En leur ajoutant l'axe Enseignement spécialisé, fortement financé par les collectivités territoriales, on observe une concentration de 83% des crédits en moyenne sur ces trois axes ;

* le creusement global de l'écart entre le ministère et les collectivités territoriales n'est pas uniforme (pages 18 et 19). Les collectivités territoriales augmentent de façon importante leur part dans le financement des axes Autres réseaux et Formation (6 et 7 points d'écart supplémentaires de leur part de financement pour chacun de ces deux axes) et sur les axes Création-Production et Diffusion (+2 points d'écart, ce qui est élevé étant donné l'importance des crédits concernés). En revanche, le recul du poids du ministère est limité sur la Diffusion (+2 points d'écart) et l'enseignement spécialisé (+1 point d'écart). Enfin, MCC et collectivités territoriales gardent un poids strictement identique dans le financement des équipes conventionnées.

◆ lecture par dispositif

* les deux tiers des crédits analysés ici se concentrent sur **six dispositifs** : centres dramatiques, opéras de région, orchestres, les scènes nationales, conservatoires nationaux de région et les écoles nationales de musique, danse et théâtre (tableau N° 3) ;

* l'analyse **par dispositif** traduit une même tendance à la hausse des financements des collectivités territoriales entre 2002 et 2006 (tableau N° 6). Mais là encore, le creusement de l'écart sur l'ensemble de la période n'est pas homogène d'un dispositif à l'autre. La part des collectivités territoriales augmente particulièrement, et régulièrement, dans le financement des orchestres (3 points d'écart supplémentaire en leur faveur dans leur part de financement), des centres dramatiques (+3 points d'écart), puis, sur des masses financières, il est vrai, moins conséquentes, des lieux d'enseignement autres que CFMI et CEFEDM (+13 points d'écart), des associations régionales et départementales et des pratiques amateurs (+6 points d'écart).

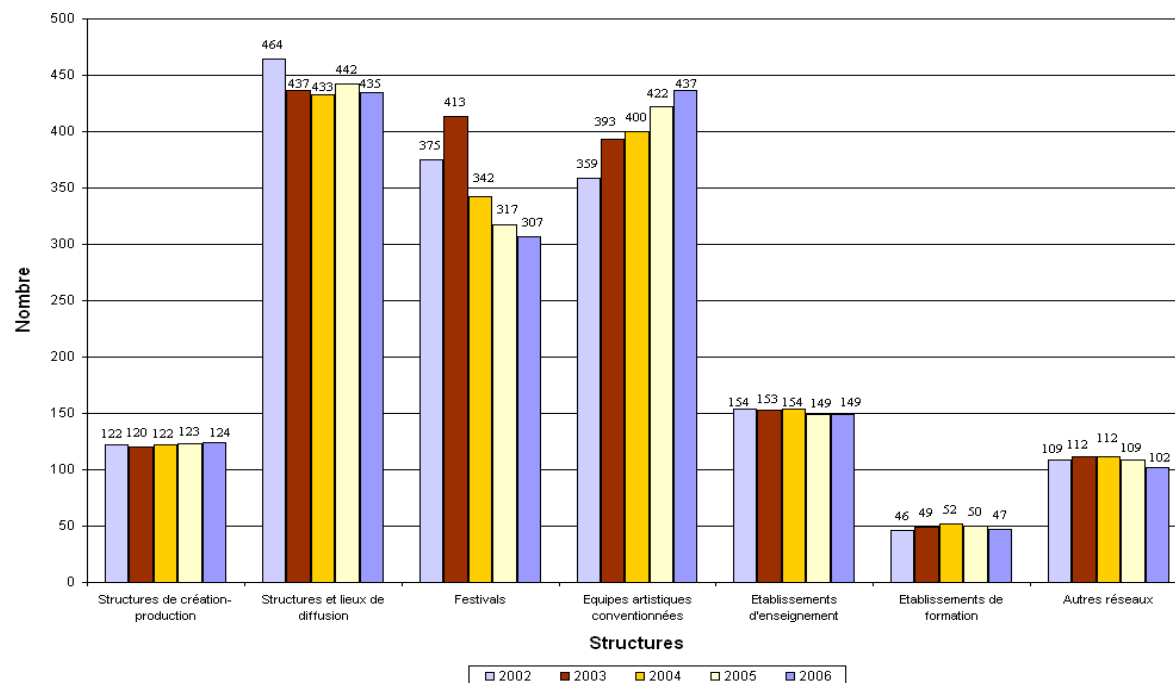
* en revanche, c'est le ministère qui creuse l'écart en sa faveur sur les centres d'arts de la rue (+2 points d'écart) et les autres lieux de diffusion (+3 points d'écart). On notera aussi que, si globalement ministère et collectivités sont en recul sur les festivals en valeur absolue (tableau N° 6), les collectivités sont particulièrement en retrait sur les festivals de théâtre et festivals pluridisciplinaires, alors qu'elles creusent l'écart avec le ministère sur les festivals de cirque et de danse (+8 points d'écart) ;

* dans tous les autres cas, le poids relatif du ministère et des collectivités peut être considéré comme stable.

Financement public des principales structures de spectacle vivant subventionnées par le MCC en région
Les subventions publiques (MCC et collectivités territoriales) de 2002 à 2006
Evolution du nombre de structures subventionnées

Tableau N° 1

Axes politiques	2002	2003	2004	2005	2006
	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre
Structures de création-production					
Centres dramatiques CDN/CDR	40	40	40	39	40
Centres chorégraphiques nationaux-CCN	19	19	19	19	19
Centres de création musicale-CCM	10	10	8	10	10
Opéras (hors Opéra de Paris)	14	12	13	13	13
Orchestres	23	23	23	23	23
Pôles Cirque	10	10	11	10	9
Centres Arts de la rue	6	6	8	9	10
Total structures de création-production	122	120	122	123	124
Structures et lieux de diffusion					
Scènes nationales-SN	70	70	69	69	70
Scènes conventionnées	65	68	67	80	91
Scènes de musiques actuelles (SMAC)	142	138	133	133	136
Autres lieux de diffusion	187	161	164	160	138
Total structures et lieux de diffusion	464	437	433	442	435
Festivals					
Festival-Arts de la rue	26	26	25	23	23
Festival-Cirque	6	6	4	6	5
Festival-Danse	28	33	27	23	22
Festival-Musique	206	235	202	183	179
Festival-Pluridisciplinaire	32	35	26	24	20
Festival-Théâtre	77	78	58	58	58
Total festivals	375	413	342	317	307
Équipes artistiques conventionnées					
Compagnie chorégraphique	23	27	29	39	40
Compagnie dramatique-Arts de la rue	24	28	31	32	32
Compagnie dramatique-Cirque	22	27	33	31	32
Compagnie dramatique-Théâtre	249	262	248	259	263
Ensembles musicaux et vocaux	41	49	59	61	70
Total équipes artistiques conventionnées	359	393	400	422	437
Établissements d'enseignement					
Conservatoires nationaux de région-CNR	35	36	36	36	37
Ecoles nationales de musique, danse et théâtre (ENM)	106	105	105	104	104
Autres lieux d'enseignement	13	12	13	9	8
Total établissements d'enseignement	154	153	154	149	149
Établissements de formation					
Centres de formation-CEFEDEM	11	11	11	11	11
Centres de formation-CFMI	9	9	9	9	9
Autres lieux de formation/insertion	26	29	32	30	27
Total établissements de formation	46	49	52	50	47
Autres réseaux					
Associations AR et AD	67	67	64	60	57
Pratiques amateurs	38	38	41	42	38
Centres culturels de rencontre-CCR	4	7	7	7	7
Total autres réseaux	109	112	112	109	102
TOTAL GENERAL	1 629	1 677	1 615	1 612	1 601



Au cours de la période 2002-2006, le nombre des structures financées dans le champ d'intervention observé est assez stable pour les structures de Création-production, les établissements d'Enseignement spécialisé, les établissements de Formation et les Autres réseaux. Le nombre de structures et lieux de Diffusion diminue légèrement (- 29), et plus sensiblement le nombre de Festivals (- 68) à la suite du choix du MCC de recentrer peu à peu son intervention sur un nombre plus réduit de festivals à caractère national ou international.

Seul le nombre d'équipes artistiques conventionnées enregistre une progression constante tout au long des cinq années (+ 78).

L'augmentation du nombre des équipes artistiques conventionnées (tableau N° 1 ci-contre) est plus importante pour les ensembles musicaux et vocaux (+ 29) que pour les compagnies chorégraphiques (+ 17) et les compagnies dramatiques relevant du théâtre (+ 14).

Financement public des principales structures de spectacle vivant subventionnées par le MCC en région
Les subventions publiques (MCC et collectivités territoriales) de 2002 à 2006
Comparatif des masses financières globales, en € courants et en € constants

Tableau N° 2

	2002			2003			2004			2005			2006		
	Total MCC	Total CollTerr	Total Sub.	Total MCC	Total CollTerr	Total Sub.	Total MCC	Total CollTerr	Total Sub.	Total MCC	Total CollTerr	Total Sub.	Total MCC	Total CollTerr	Total Sub.
TOTAL GENERAL EN € COURANTS	322,67	834,80	1 157,47	344,27	900,15	1 244,42	348,63	951,78	1 300,41	362,21	976,71	1 338,92	368,54	1 046,53	1 415,06
augmentation des subventions MCC (n-(n-1)) / n-1				7%			1%			4%			2%		
augmentation des subventions MCC sur la période													14%		
augmentation des subventions CT (n-(n-1)) / n-1					8%			6%			3%			7%	
augmentation des subventions CT sur la période														25%	
contribution MCC et CT au Total général	28%	72%		28%	72%		27%	73%		27%	73%		26%	74%	
augmentation du total des subventions sur la période															22%
TOTAL GENERAL EN € CONSTANTS	348,16	900,74	1 248,91	363,89	951,46	1 315,36	360,84	985,09	1 345,93	368,00	992,34	1 360,34	368,53	1 046,53	1 415,06
augmentation des subventions MCC (n-(n-1)) / n-1				5%			-1%			2%			0%		
augmentation des subventions MCC sur la période													6%		
augmentation des subventions CT (n-(n-1)) / n-1					6%			4%			1%			5%	
augmentation des subventions CT sur la période														16%	
% de contribution MCC et CT au Total général	28%	72%		28%	72%		27%	73%		27%	73%		26%	74%	
augmentation du total des subventions sur la période															13%

Entre 2002 et 2006, les subventions sont à la hausse, en € constants, moindre pour le MCC (+ 6%) que pour les collectivités (+ 16%). La totalité du financement public progresse de 13%.

Pour le MCC, on observe que la progression se concentre sur 2003 (+ 5%) et 2005 (+ 2%). Les années 2004 et 2006 marquent des pauses (en € constants).

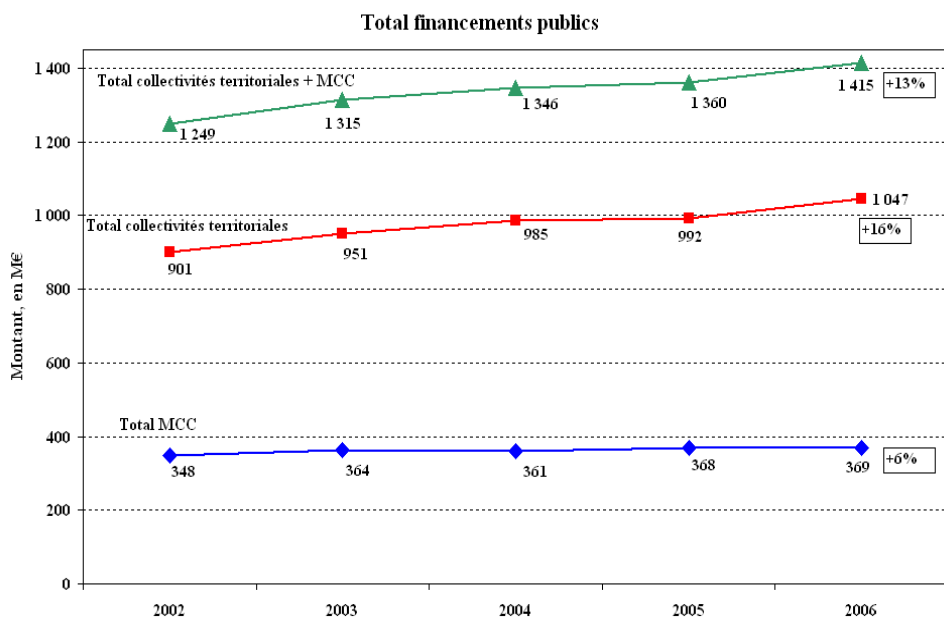
Les collectivités territoriales enregistrent des hausses plus régulières, sauf en 2005 (+ 1%).

De ce fait, le rapport entre les crédits MCC et les crédits des collectivités territoriales évolue à la faveur des collectivités territoriales, qui passent de 72% à 74% du financement public dans le périmètre observé.

Financement public des principales structures de spectacle vivant subventionnées par l'Etat en région Les subventions publiques (MCC et collectivités territoriales) de 2002 à 2006, en € constants

Evolution globale et par axe politique en valeur absolue

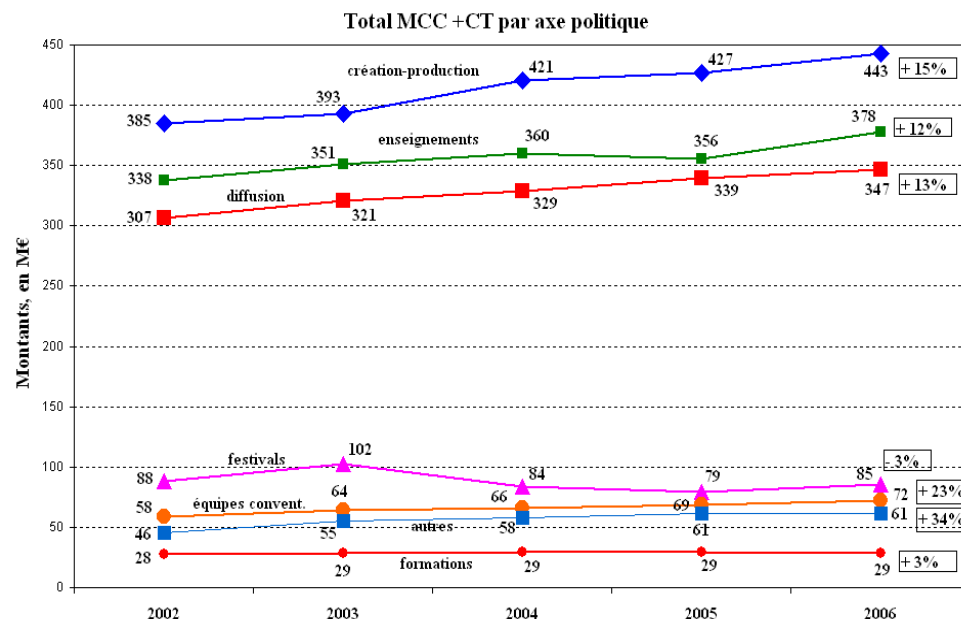
Le graphique de gauche montre l'importance croissante que prennent les collectivités territoriales dans le financement du spectacle vivant. Même si la période d'analyse est courte, on constate que l'écart entre le subventionnement du MCC et celui des collectivités territoriales, en valeur absolue, se creuse, le financement du MCC progressant moins que celui des collectivités territoriales (augmentation respective de 6% et 16% sur la période), tendance qu'accroît encore le niveau de départ très élevé de la dépense des collectivités territoriales.



Le graphique de droite montre que le financement public (MCC et CT) va prioritairement à trois axes : Création-production, Enseignement et Diffusion. Il progresse régulièrement, et de manière relativement homogène, pour les trois axes sur les cinq années (entre 12 et 15%).

Bien qu'à des niveaux financiers bien inférieurs en valeur absolue, le niveau de l'engagement public sur trois des autres axes est également à la hausse : très importante pour les Autres réseaux (+ 34%) et les Equipes conventionnées (+ 23%), plutôt modérée pour l'axe Formations (+ 3%).

L'axe Festivals est le seul qui enregistre une légère baisse pendant la période (- 3%).



Financement public des principales structures de spectacle vivant subventionnées par l'Etat en région
Les subventions publiques (MCC et collectivités territoriales) de 2002 à 2006, en € constants

Evolution du poids relatif des axes politiques - 1

Le détail de l'ensemble des subventions publiques (MCC et CT) montre que les crédits vont prioritairement **aux axes politiques** Création-production et Enseignement, l'axe Diffusion se plaçant juste après (tableau N° 4 infra). Ces trois axes totalisent plus des 4/5^{èmes} (83%) du total des subventions étudiées pendant la période.

Les axes politiques peuvent être lus de façon agrégée par grande fonction : les interventions sur la création-production (structures et équipes artistiques) totalisent 36% des crédits, soit autant que la diffusion (structures et lieux, festivals et autres réseaux), les actions de formation et d'enseignement spécialisé concentrent 29% des crédits publics sur le spectacle vivant.

Poids dans le financement public (MCC - CT) en pourcentage

Tableau N° 4

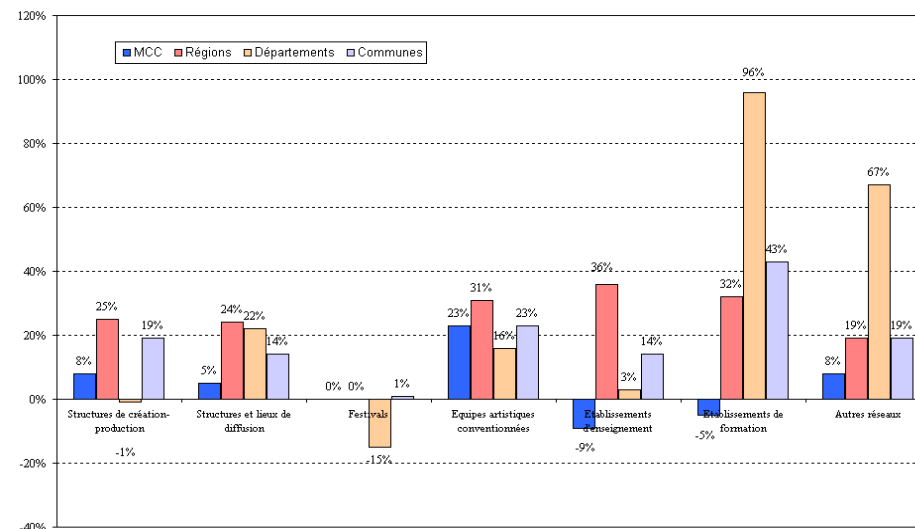
Structures	2002	2003	2004	2005	2006	Moyenne en % sur 5 ans
Structures de création-production	31%	30%	31%	31%	31%	31%
Structures et lieux de diffusion	25%	24%	24%	25%	25%	25%
Festivals	7%	8%	6%	6%	6%	7%
Equipes artistiques conventionnées	5%	5%	5%	5%	5%	5%
Etablissements d'enseignement	27%	27%	27%	26%	27%	27%
Etablissements de formation	2%	2%	2%	2%	2%	2%
Autres réseaux	4%	4%	4%	5%	4%	4%
TOTAL	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Financement public des principales structures de spectacle vivant subventionnées par l'Etat en région
Les subventions publiques (MCC et collectivités territoriales) de 2002 à 2006, en € constants

Evolution du poids relatif des axes politiques - 2

Axes	entre 2002 et 2006			
	MCC *	REGIONS **	DEPARTEMENTS **	COMMUNES **
Structures de création-production	+8%	+ 25%	- 1%	+ 19%
Structures et lieux de diffusion	+ 5%	+ 24%	+ 22%	+ 14%
Festivals	0%	+ 0%	- 15%	+ 1%
Equipes artistiques conventionnées	+ 23%	+ 31%	+ 16%	+ 23%
Etablissements d'enseignement	- 9%	+ 36%	+ 3%	+ 14%
Etablissements de formation	- 5%	+ 32%	+ 96%	+ 43%
Autres réseaux	+ 8%	+ 19%	+ 67%	+ 19%
Evolution tous axes	+ 6%	+ 22%	+ 15%	+ 15%

* voir tableau 7 dans la suite du document
 ** voir tableau 9 dans la suite du document



Principales tendances de la période dans le champ du spectacle vivant subventionné par le MCC :

Le MCC augmente son intervention de manière très importante sur les Equipes artistiques conventionnées (+ 23%), stagne pour les Festivals, et diminue sa participation sur les Etablissements d'enseignement spécialisé (- 9%) et de Formation (- 5%). Les autres axes voient les crédits ministériels augmenter de 5 à 8%.

Les régions enregistrent le taux d'augmentation le plus important parmi les collectivités publiques, avec 22% tous axes confondus. Ce sont les axes Etablissements d'enseignement spécialisé, Etablissements de formation et Equipes artistiques conventionnées qui enregistrent la plus forte progression (au-dessus de 31% chacun) suivis de près par les Structures de création-production et Diffusion (environ 25% chacun).

La progression budgétaire des départements s'est principalement portée sur les axes Etablissements de formation et Autres réseaux.

Les communes ont accentué leurs interventions de manière importante pour ce qui concerne les Etablissements de formation (+ 43%), Equipes artistiques conventionnées (+ 23%), les Structures de création-production (+ 19%) et Autres réseaux.

Financement public des principales structures de spectacle vivant subventionnées par l'Etat en région
Les subventions publiques (MCC et collectivités territoriales) de 2002 à 2006, en € constants

Evolution des subventions par dispositif en valeur absolue

Trois dispositifs (centres dramatiques, opéras de région et orchestres permanents) concentrent chaque année 90% du montant total des subventions attribuées à l'axe Création-production (tableaux N° 3 et N° 5).

On peut également observer (graphiques des pages suivantes) que la hiérarchisation des subventions du MCC entre ces trois postes (prioritairement centres dramatiques, puis orchestres, puis opéras de région) est strictement inverse à celle des collectivités (très prioritairement opéras, puis orchestres et centres dramatiques).

Le ministère de la culture assure (tableau 6) près de la moitié du financement des CCN, plus de la moitié de celui des CDN et CCM. Dans tous les autres cas, il se situe en deçà de 50%, depuis les opéras (15%) jusqu'aux centres des arts de la rue (42%).

Le domaine musical canalise plus de la moitié (65%) du total des aides publiques (MCC+CT) accordées à l'axe création-production. Suit le domaine dramatique avec environ 28% du total des aides, les centres chorégraphiques se plaçant loin derrière avec une moyenne de 7% du total des aides accordées sur cinq ans.

Evolution : sur cet axe Création-production, les subventions publiques enregistrent une tendance générale à la hausse, excepté pour le financement MCC des orchestres, seul dispositif qui présente une évolution à la baisse en € constants sur la période (- 3%). L'augmentation est très nette dans le cas des collectivités territoriales pour les opéras de région (+ 29,31 M€ + 24%), comme dans le cas du MCC pour les centres arts de la rue, bien que sur un montant financier très inférieur (1,51 M€ + 103%).

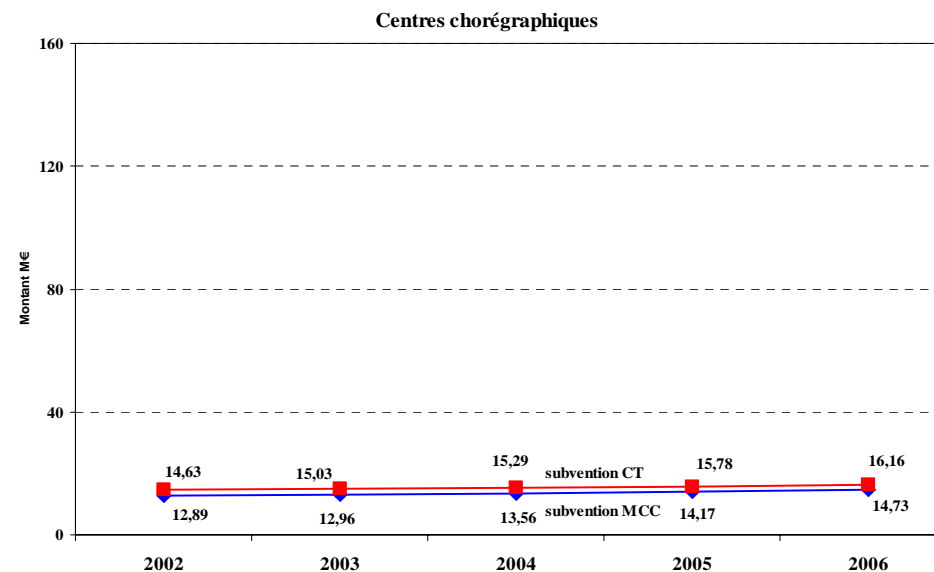
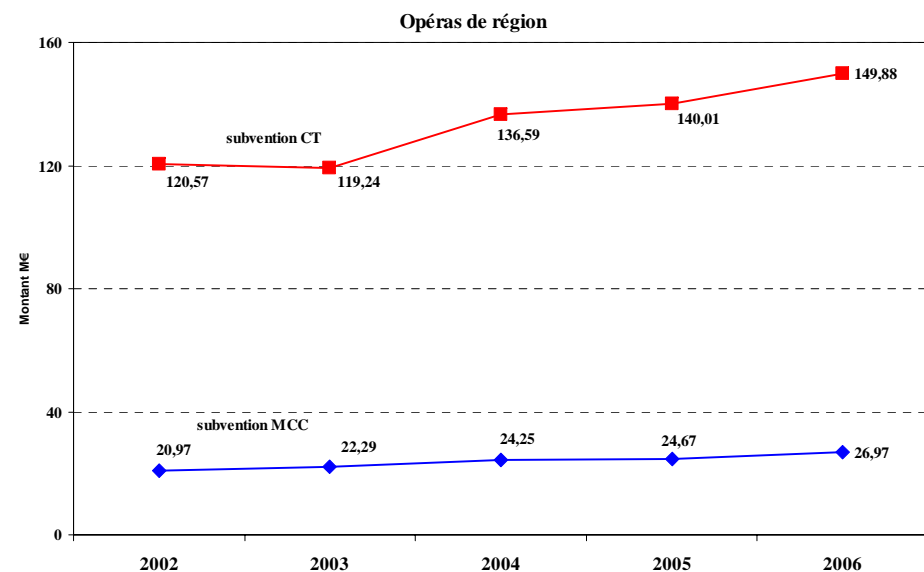
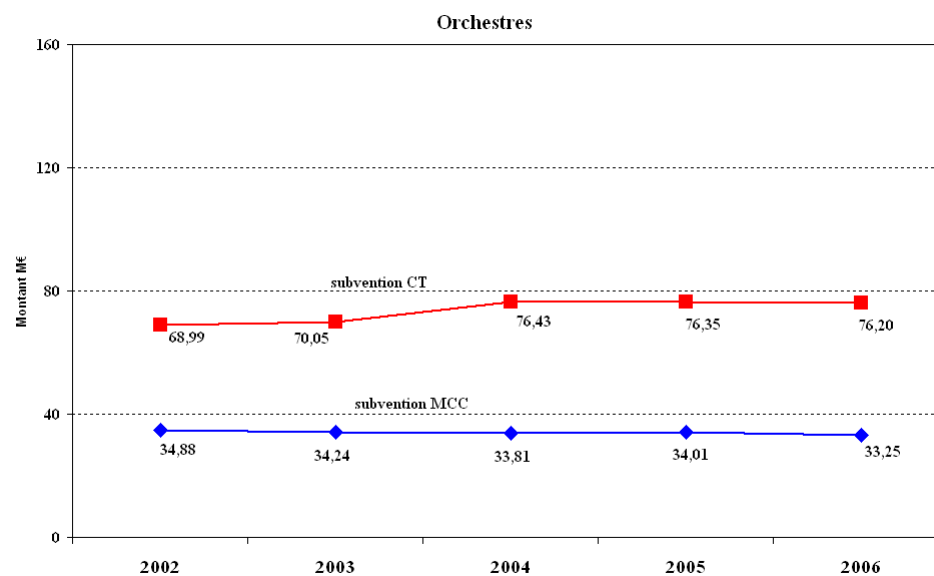
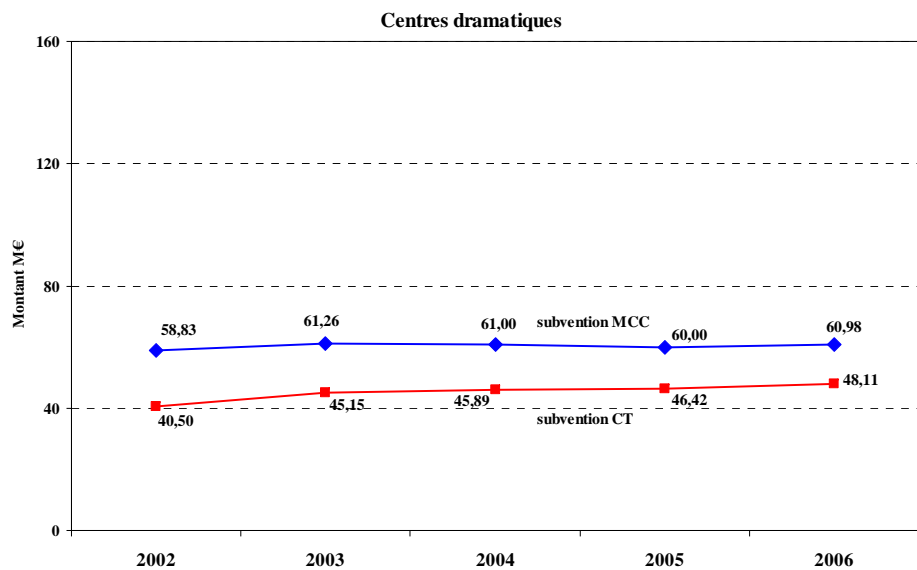
Tableau N° 5

Axe : Structures et lieux de création-production		MCC				CT			
		montant en M€		augmentation en valeur absolue	augmentation en %	montant en M€		augmentation en valeur absolue	augmentation en %
		2002	2006			2002	2006		
domaine dramatique	centres dramatiques	58,83	60,98	2,15	4%	40,5	48,11	7,61	19%
	pôles cirque	1,15	1,22	0,07	6%	3,66	3,76	0,1	3%
	centres arts de la rue	1,47	2,98	1,51	103%	2,25	4,1	1,85	82%
domaine musical	opéras de région	20,97	26,97	6	29%	120,57	149,88	29,31	24%
	orchestres permanents	34,38	33,25	-1,13	-3%	68,99	76,2	7,21	10%
	centres de création musicale	2,67	3,02	0,35	13%	1,67	1,68	0,01	1%
domaine chorégraphique	centres chorégraphiques	12,89	14,73	1,84	14%	14,63	16,16	1,53	10%
TOTAUX		132,36	143,15	10,79	8%	252,27	299,89	47,62	19%

Financement public des principales structures de spectacle vivant subventionnées par l'Etat en région

Les subventions publiques (MCC et collectivités territoriales) de 2002 à 2006, en € constants

Evolution des subventions par dispositif en valeur absolue (suite)



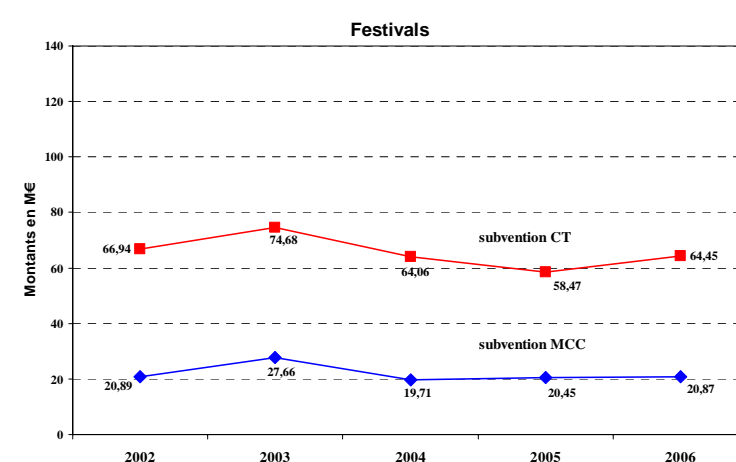
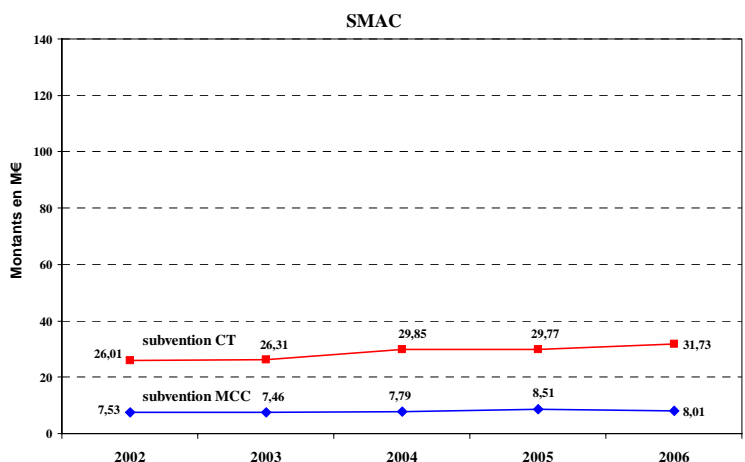
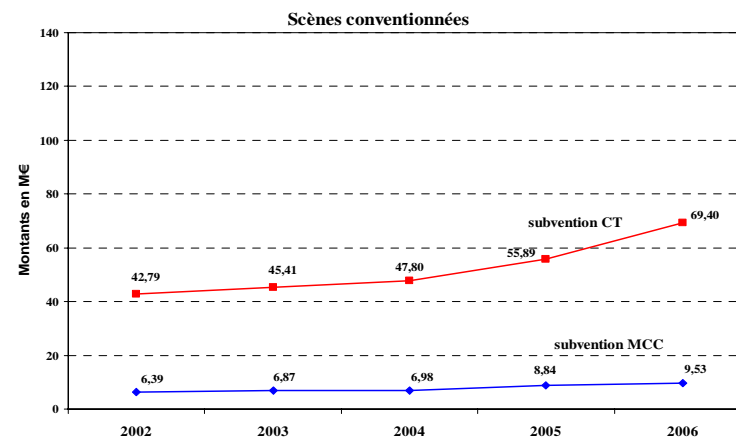
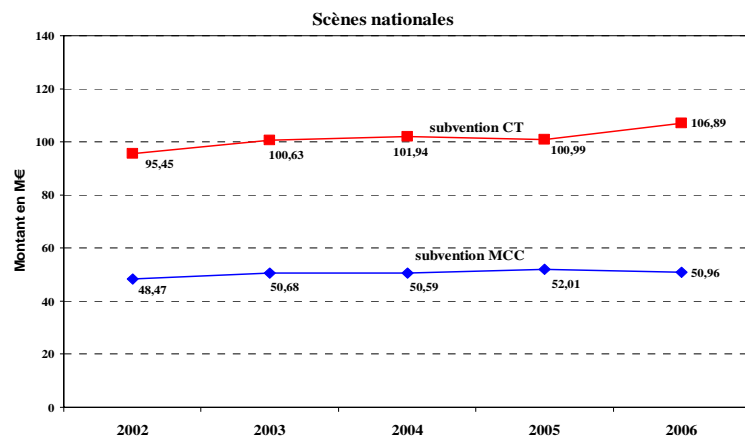
Financement public des principales structures de spectacle vivant subventionnées par l'Etat en région Les subventions publiques (MCC et collectivités territoriales) de 2002 à 2006, en € constants

Evolution des subventions par dispositif en valeur absolue (suite)

L'observation détaillée de l'axe Diffusion confirme la tendance générale à l'augmentation des subventions des **collectivités territoriales** en valeur absolue.

Les scènes conventionnées enregistrent la plus forte augmentation des subventions de celles-ci entre 2002 et 2006 (+ 26,61 M€). Suivent les scènes nationales (+ 11,44 M€) et les SMAC (+ 5,72 M€). L'axe Festivals enregistre au contraire une légère diminution (- 2,49 M€).

Les subventions de **l'Etat** présentent une certaine stabilité pour des montants de financement bien en dessous des collectivités territoriales. Entre 2002 et 2006, les augmentations sont de 2,49 M€ pour les scènes nationales, de 3,14 M€ pour les scènes conventionnées, et de 0,48 M€ pour les SMAC. De même que les collectivités territoriales, le MCC diminue sa contribution aux festivals (- 0,02 M€).



Financement public des principales structures de spectacle vivant subventionnées par l'Etat en région Les subventions publiques (MCC et collectivités territoriales) de 2002 à 2006, en € constants

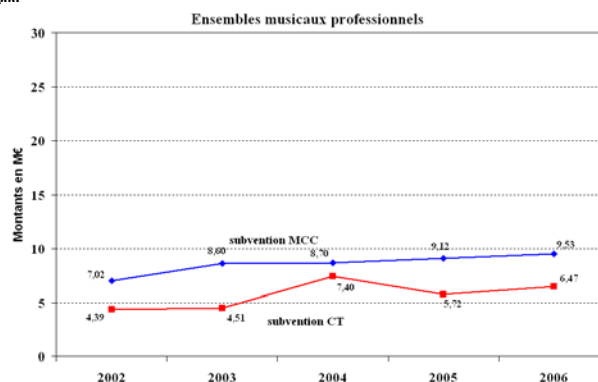
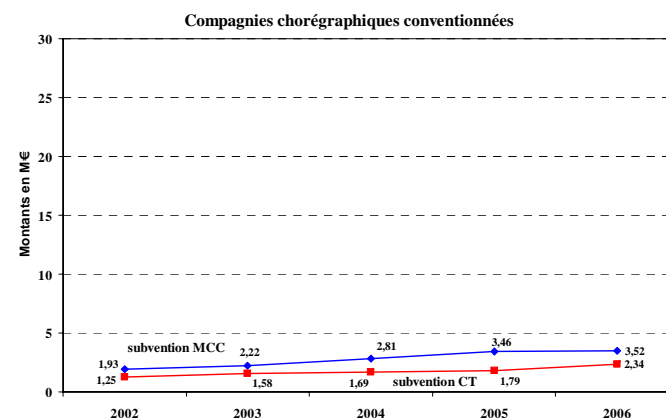
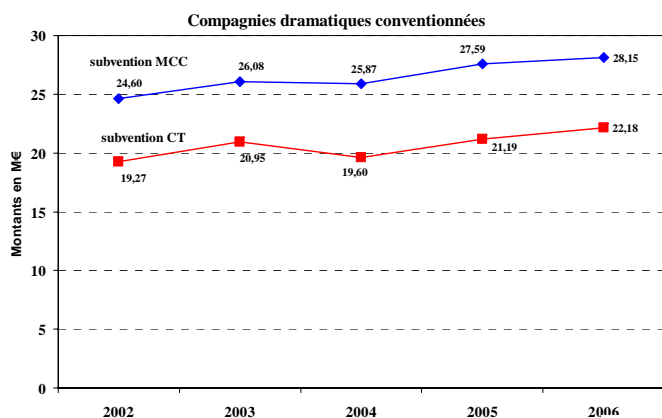
Evolution des subventions par dispositif en valeur absolue (suite)

L'observation du financement des Equipes artistiques conventionnées révèle tout d'abord une implication financière plus forte de la part du MCC que des collectivités territoriales.

La tendance globale est également à l'augmentation des subventions, aussi bien de la part du MCC que des collectivités territoriales.

Sur la période de cinq ans, les subventions du **MCC** ont autant augmenté en valeur absolue en direction des compagnies dramatiques (+ 3,5 M€ pour les compagnies de théâtre, cirque et arts de la rue) que pour les ensembles musicaux professionnels (+ 2,51 M€). La progression pour les compagnies chorégraphiques est de 1,6 M€

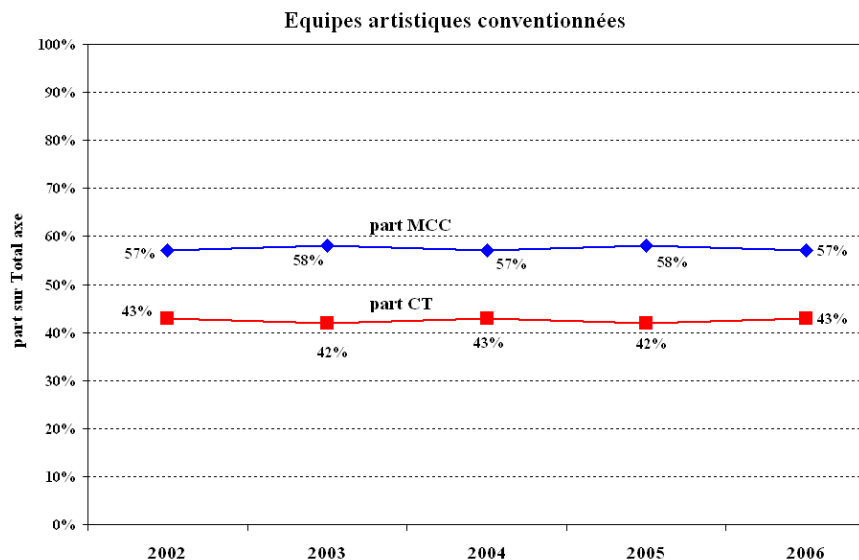
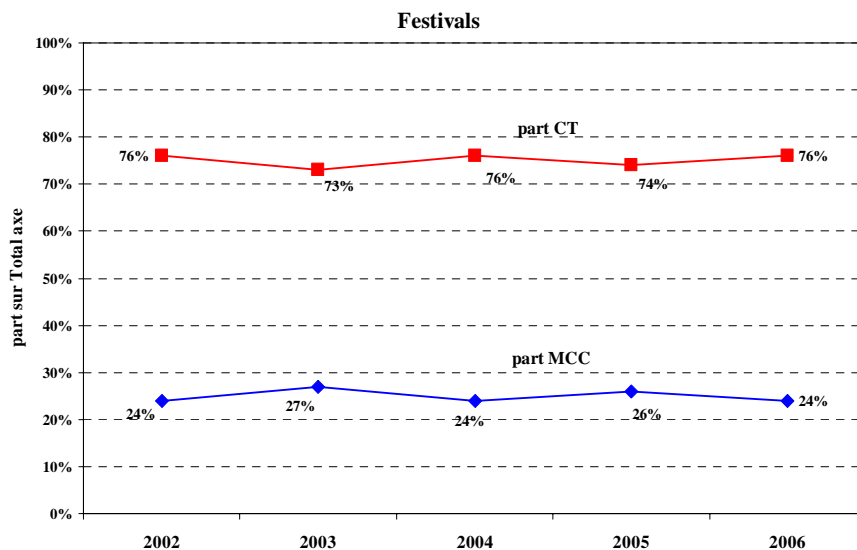
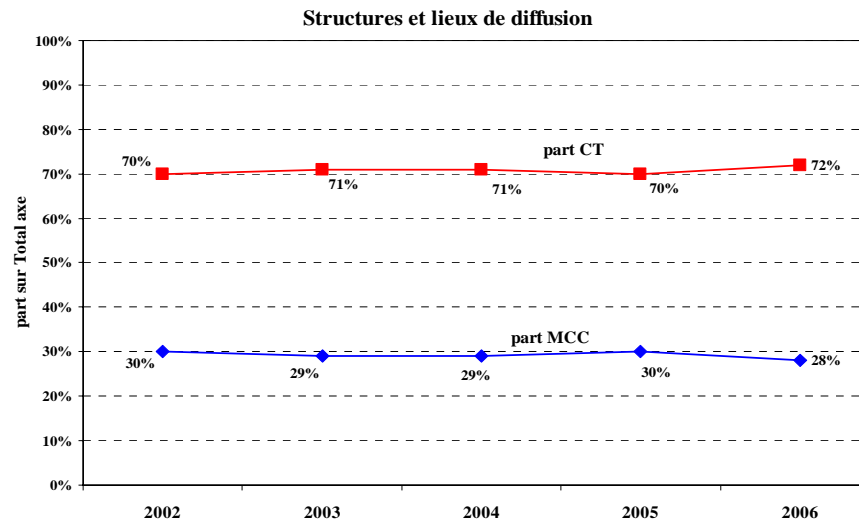
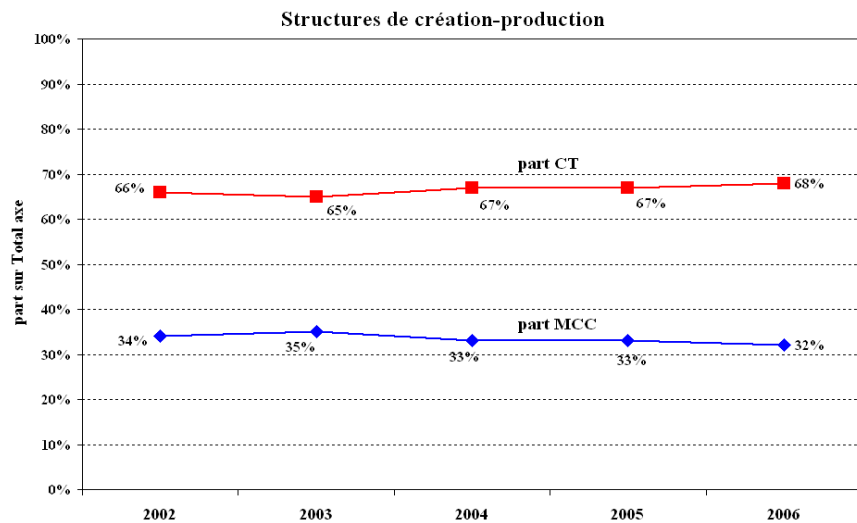
Les **collectivités territoriales** ont fait progresser leurs crédits dans le même ordre : compagnies dramatiques (+ 2,91 M€), ensembles musicaux professionnels (+ 2,08 M€) et compagnies chorégraphiques (+ 1,09 M€).



Financement public des principales structures de spectacle vivant subventionnées par l'Etat en région Les subventions publiques (MCC et collectivités territoriales) de 2002 à 2006, en € constants

Evolution des clés de financement MCC et CT par axe politique

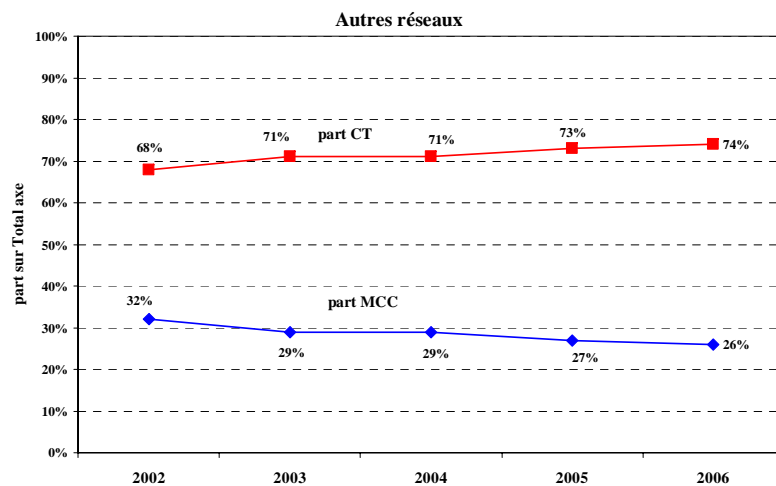
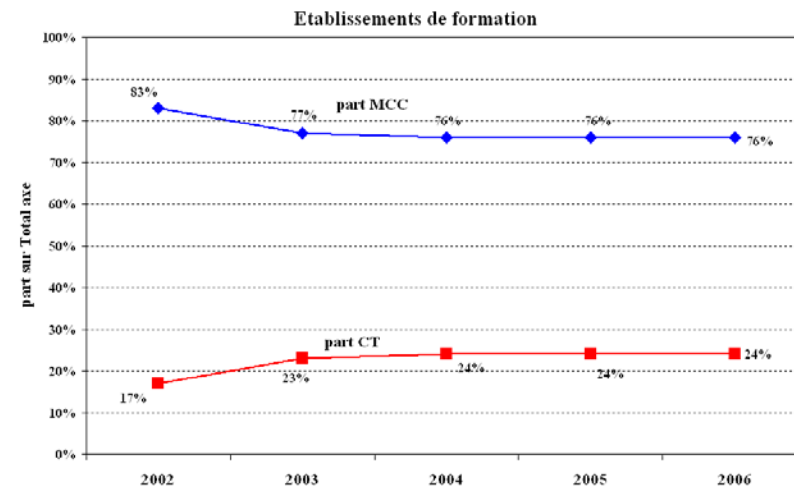
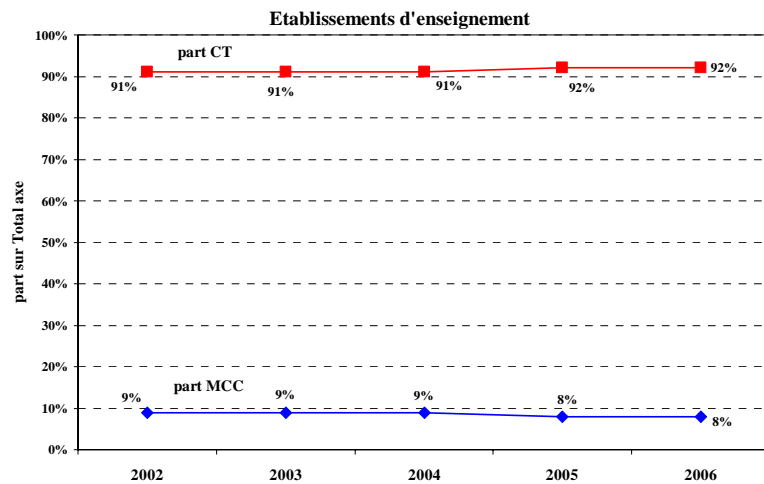
Clés de lecture graphique du tableau N° 6



Financement public des principales structures de spectacle vivant subventionnées par l'Etat en région
Les subventions publiques (MCC et collectivités territoriales) de 2002 à 2006, en € constants

Evolution des clés de financement MCC et CT par axe politique (suite)

Clés de lecture graphique du tableau N° 6



Présentée par **axe politique**, l'analyse comparative de la part des subventions du MCC et des collectivités territoriales sur les cinq années, montre que :

- 1) les collectivités territoriales apportent de très loin la plus importante part du subventionnement pour cinq axes sur sept. Les deux axes qui font exception sont les Equipes artistiques (57% émanant du MCC) et les établissements de Formation (78%).
- 2) le rapport entre le financement MCC et celui des collectivités est en général assez stable avec des légères variations sur la période, sauf pour les Etablissements de formation et les Autres réseaux qui enregistrent des évolutions tranchées, sous la poussée des collectivités territoriales.
- 3) en revanche, certains écarts se creusent de 1 à 6 points de part de financement en faveur des collectivités territoriales. C'est le cas pour les axes **Formation** et **Autres réseaux** (+6 points), **Création-production** (+3 points), **Diffusion** (+2 points) et **Enseignements** (+1 point).

Financement public des principales structures de spectacle vivant subventionnées par le MCC en région

Les subventions du ministère de la culture (hors EP)

Financement public des principales structures de spectacle vivant subventionnées par le MCC en région Les subventions du MCC (crédits centraux et déconcentrés hors EP), en € constants

Résumé

Sur le périmètre d'interventions du MCC analysé dans le présent document (tableau N° 7), il est possible de dégager les tendances suivantes en € constants :

Globalement, les interventions du MCC ont progressé de 6% sur la période, avec une progression particulièrement soutenue sur les Equipes conventionnées (+ 23% en euro constant), et sur le poste Création-Production (+ 8%). A l'opposé, il apparaît en retrait par rapport aux Etablissements d'enseignement spécialisé (- 9%) et aux lieux de Formation (- 4 %, hors CEFEDM et CFMI).

Au sein de l'**axe politique Création-production**, la concentration des interventions sur les CDN et les orchestres reste forte (chaque année quelque au-dessus de 66% du total des aides sur l'axe) mais diminue : pour les CDN, de 44% en 2002 à 43% en 2006, pour les orchestres, de 26% en 2002 à 23% en 2006. Deux postes progressent au contraire en part relative, les opéras surtout (de 16 à 19%) et les arts de la rue (de 1 à 2%). Les autres postes restent stables.

Au sein de l'**axe politique Diffusion**, les scènes nationales et les autres lieux représentent à eux seuls plus de 82% du total des subventions, le poids des scènes nationales étant le plus important avec une moyenne de 53% sur les cinq années, suivi par les autres lieux (31%). Les programmes scènes conventionnées (bien qu'en forte progression au sein de cet axe) et les SMAC se placent loin derrière avec une moyenne de 8% pour chacun des deux dispositifs.

Les festivals de musique dominent l'**axe Festivals** dans la dépense du MCC (près de 50% des subventions aux festivals), suivis de loin par les festivals de théâtre (moyenne de 26%), les festivals pluridisciplinaires et festivals de danse (près de 10% chacun). Les festivals cirque et arts de la rue représentent seulement 7% des subventions du MCC aux festivals.

Les domaines théâtre, cirque et arts de la rue représentent à eux seuls, en moyenne, 70% du total des subventions destinées aux **Compagnies conventionnées**. Cette prépondérance est néanmoins en recul (74% en 2002 contre 69% en 2006). Les ensembles musicaux et les compagnies chorégraphiques voient leur part relative augmenter entre 2002 et 2006 : respectivement de 21 à 23% et de 6 à 9% des aides aux compagnies conventionnées.

Au sein de l'**axe Formation**, on observe une légère redistribution des crédits du MCC. Les subventions aux lieux de formation/insertion autres qu'aux CEFEDM et CFMI (Ecole du TNS, CNAC, Ecole Fratellini, etc.) ont diminué tout au long de la période. Elles représentent en moyenne 58% de l'axe sur la période, contre 61% en 2002. De ce fait, les CEFEDM progressent en part relative, de 28% en 2002 à 32% en 2006.

Pour l'**axe Autres réseaux**, le MCC diminue sa contribution aux AR et AD (-11% pendant la période), en même temps qu'il renforce un peu sa participation vis-à-vis des pratiques amateurs et des centres culturels de rencontre.

Financement public des principales structures de spectacle vivant subventionnées par le MCC en région
 Les subventions du MCC (crédits centraux et déconcentrés, hors EP) de 2002 à 2006, en € constants
 Montants financiers, répartition par axe et par dispositif

Tableau N° 7

Axes politiques	2002			2003			2004			2005			2006			Evolution entre 2002 et 2006
	Total MCC	% Axe sur Total MCC	% dispo sur Total axe	Total MCC	% Axe sur Total MCC	% dispo sur Total axe	Total MCC	% Axe sur Total MCC	% dispo sur Total axe	Total MCC	% Axe sur Total MCC	% dispo sur Total axe	Total MCC	% Axe sur Total MCC	% dispo sur Total axe	
Structures de création-production																
Centres dramatiques CDN/CDR	58,83		44%	61,26		45%	61,00		44%	60,00		43%	60,98		43%	
Centres chorégraphiques nationaux-CCN	12,89		10%	12,96		10%	13,56		10%	14,17		10%	14,73		10%	
Centres de création musicale-CCM	2,67		2%	2,71		2%	2,56		2%	3,01		2%	3,02		2%	
Opéras (hors Opéra de Paris)	20,97		16%	22,29		16%	24,25		18%	24,67		18%	26,97		19%	
Orchestres	34,38		26%	34,24		25%	33,81		24%	34,01		24%	33,25		23%	
Pôles Cirque	1,15		1%	1,24		1%	1,42		1%	1,45		1%	1,22		1%	
Centres Arts de la rue	1,47		1%	1,50		1%	1,84		1%	2,27		2%	2,98		2%	
Total structures de création-production	132,35	38%	100%	136,21	37%	100%	138,44	38%	100%	139,57	38%	100%	143,15	39%	100%	8%
Structures et lieux de diffusion																
Scènes nationales-SN	48,47		53%	50,68		54%	50,59		53%	52,01		52%	50,96		53%	
Scènes conventionnées	6,39		7%	6,87		7%	6,98		7%	8,64		9%	9,53		10%	
Scènes de musiques actuelles (SMAC)	7,53		8%	7,46		8%	7,79		8%	8,51		8%	8,01		8%	
Autres lieux de diffusion	29,77		32%	29,29		31%	30,25		32%	31,15		31%	28,37		29%	
Total structures et lieux de diffusion	92,15	26%	100%	94,30	26%	100%	95,61	26%	100%	100,50	27%	100%	96,87	26%	100%	5%
Festivals																
Festival-Arts de la rue	0,95		5%	0,99		4%	1,08		5%	1,29		6%	1,23		6%	
Festival-Cirque	0,34		2%	0,48		2%	0,33		2%	0,40		2%	0,30		1%	
Festival-Danse	1,81		9%	2,17		8%	2,40		12%	2,00		10%	2,08		10%	
Festival-Musique	9,80		47%	13,57		49%	8,89		45%	9,64		47%	10,13		49%	
Festival-Pluridisciplinaire	2,64		13%	2,62		9%	1,86		9%	1,78		9%	1,83		9%	
Festival-Théâtre	5,35		26%	7,82		28%	5,16		26%	5,34		26%	5,31		25%	
Total festivals	20,89	6%	100%	27,66	8%	100%	19,71	5%	100%	20,45	6%	100%	20,87	6%	100%	0%
Équipes artistiques conventionnées																
Compagnie chorégraphique	1,93		6%	2,22		6%	2,81		8%	3,46		9%	3,52		9%	
Compagnie dramatique-Arts de la rue	2,05		6%	2,46		7%	2,68		7%	3,06		8%	2,69		7%	
Compagnie dramatique-Cirque	1,54		5%	2,39		6%	2,73		7%	3,39		8%	3,19		8%	
Compagnie dramatique-Théâtre	21,01		63%	21,23		58%	20,46		55%	21,14		53%	22,27		54%	
Ensembles musicaux et vocaux	7,02		21%	8,60		23%	8,70		23%	9,12		23%	9,53		23%	
Total équipes artistiques conventionnées	33,55	10%	100%	36,91	10%	100%	37,37	10%	100%	40,17	11%	100%	41,20	11%	100%	23%
Etablissements d'enseignement																
Conservatoires nationaux de région-CNR	12,83		41%	12,92		42%	12,90		42%	12,19		42%	12,40		43%	
Ecoles nationales de musique, danse et théâtre (ENM)	17,71		56%	17,29		57%	17,37		57%	16,56		57%	16,10		56%	
Autres lieux d'enseignement	0,88		3%	0,37		1%	0,45		1%	0,19		1%	0,16		1%	
Total établissements d'enseignement	31,42	9%	100%	30,59	8%	100%	30,72	9%	100%	28,94	8%	100%	28,66	8%	100%	-9%
Etablissements de formation																
Centres de formation-CEFEDEM	6,49		28%	6,87		31%	6,98		31%	6,94		31%	6,99		32%	
Centres de formation-CFMI	2,44		11%	2,53		11%	2,51		11%	2,46		11%	2,42		11%	
Autres lieux de formation/insertion	14,22		61%	12,80		58%	12,91		58%	12,64		57%	12,60		57%	
Total établissements de formation	23,14	7%	100%	22,20	6%	100%	22,40	6%	100%	22,05	6%	100%	22,01	6%	100%	-5%
Autres réseaux																
Associations AR et AD	9,17		63%	9,30		58%	9,46		57%	8,62		53%	8,17		52%	
Pratiques amateurs	3,17		22%	3,25		20%	3,63		22%	4,06		25%	3,76		24%	
Centres culturels de rencontre-CCR	2,30		16%	3,47		22%	3,48		21%	3,64		22%	3,83		24%	
Total autres réseaux	14,65	4%	100%	16,02	4%	100%	16,58	5%	100%	16,31	4%	100%	15,76	4%	100%	8%
TOTAL GENERAL	348,16	100%		363,88	100%		360,84	100%		368,00	100%		368,53	100%		
% d'augmentation des subventions (n-(n-1)) / n-1				5%			-1%			2%			0%			
% d'augmentation des subventions sur la période													6%			

Financement public des principales structures de spectacle vivant subventionnées par le MCC en région
 Les subventions du MCC (crédits centraux et déconcentrés, hors EP) de 2002 à 2006, en € constants

Evolution du poids relatif des axes politiques

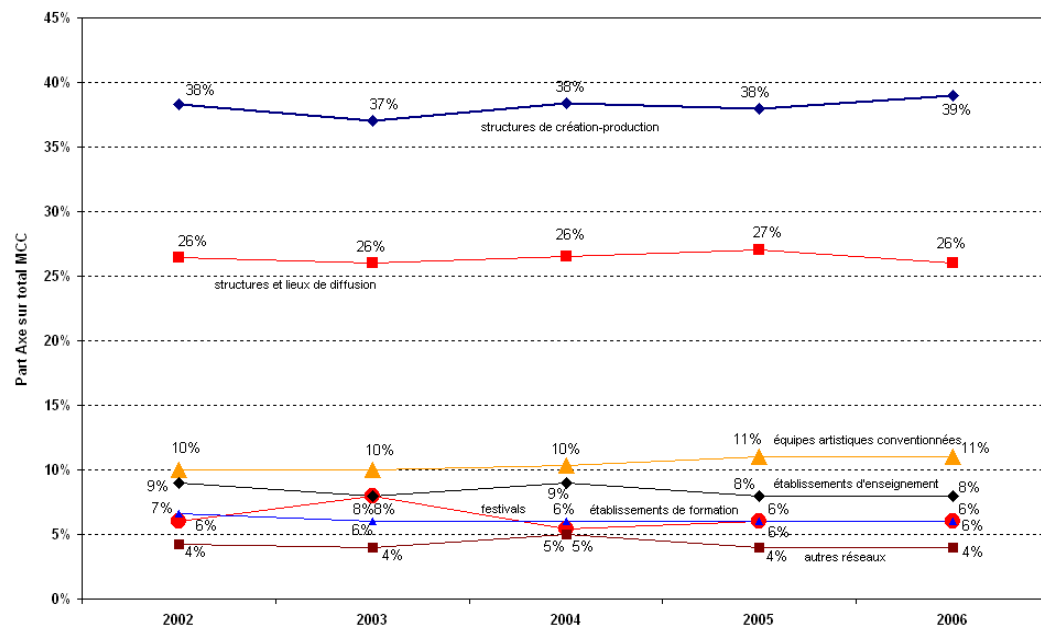


Tableau N° 8

Structures	2002	2003	2004	2005	2006	Moyenne en % sur 5 ans
Structures de création-production	38%	37%	38%	38%	39%	38%
Structures et lieux de diffusion	26%	26%	26%	27%	26%	26%
Festivals	6%	8%	5%	6%	6%	6%
Equipes artistiques conventionnées	10%	10%	10%	11%	11%	10%
Etablissements d'enseignement	9%	8%	9%	8%	8%	8%
Etablissements de formation	7%	6%	6%	6%	6%	6%
Autres réseaux	4%	4%	5%	4%	4%	4%
TOTAL	101%	99%	101%	100%	100%	100%

On observe ici une très grande stabilité des différents axes politiques dans les interventions du MCC en région : l'écart par rapport à la moyenne sur cinq ans ne dépasse pratiquement jamais 1 point (voir graphique et tableau supra).

Financement public des principales structures de spectacle vivant subventionnées par le MCC en région

Les subventions des collectivités territoriales

Financement public des principales structures de spectacle vivant subventionnées par l'Etat en région
Les subventions des collectivités territoriales de 2002 à 2006, en € constants

Résumé

L'observation, en € constants, des interventions des collectivités territoriales **en partenariat avec le MCC** sur la période 2002-2006, révèle les tendances suivantes (tableau N° 9) :

◆ lecture globale

- une progression forte de chaque niveau territorial en valeur absolue : 15% pour les communes comme pour les départements, et même 22% pour les régions ;
- néanmoins, de loin, une progression annuelle moyenne très supérieure de la part des communes par rapport aux deux autres collectivités : + 22 M€ supplémentaires chaque année en moyenne, contre 7 M€ pour les régions et 4 M€ pour les départements.

◆ lecture par axe

1- la progression annuelle des crédits des collectivités territoriales est particulièrement sensible sur les axes :

* Création-production, du fait très majoritairement des communes (+ 9 M€ par an) mais aussi des régions (+ 3,4 M€). On notera que les départements enregistrent au contraire une quasi-stagnation de leurs crédits sur cet axe ;

* Enseignement spécialisé (CNR-ENM) : la progression annuelle moyenne est de 9,25 M€ dont plus de 91% émanent des communes et 6% des régions ;

* Diffusion, avec un plus grand équilibre entre les trois niveaux de collectivités territoriales : les 8,3 M€ d'augmentation annuelle sur cet axe entre 2002 et 2006 sont le fait des communes à 59%, des départements à 22% et des régions à 19%.

2- l'axe Autres réseaux (AR et AD, pratiques amateurs et CCR) connaît une progression annuelle de l'effort des trois collectivités territoriales de quelque 3,5 M€ par an, mais celle-ci est "tirée" pour plus des 3/4 par les départements

3- un seul axe est en recul dans les collectivités territoriales sur la période : les Festivals (- 2,1 M€ par an) avec un retrait particulièrement sensible des départements.

Financement public des principales structures de spectacle vivant subventionnées par l'Etat en région
Les subventions des collectivités territoriales de 2002 à 2006, en € constants
Evolution des subventions des collectivités par axe

Tableau N° 10

Axes	2002			2003			2004			2005			2006		
	région	départ.	comm.	région	départ.	comm.	région	départ.	comm.	région	départ.	comm.	région	départ.	comm.
Structures de création-production	50,75	20,01	181,51	52,89	18,58	185,71	55,73	18,68	207,67	61,27	19,47	206,65	63,46	19,92	216,51
Structures et lieux de diffusion	28,83	33,50	152,06	30,88	36,17	159,67	29,72	38,79	164,39	33,05	39,62	166,19	35,71	40,74	173,41
Festivals	16,31	20,18	30,46	17,92	21,18	35,58	13,64	17,12	33,30	15,91	15,63	26,94	16,38	17,17	30,90
Equipes artistiques conventionnées	9,87	6,82	8,23	9,94	6,74	10,36	12,09	7,11	9,48	11,57	7,26	9,87	12,92	7,92	10,14
Etablissements d'enseignement	7,89	22,95	275,53	7,75	21,30	291,16	8,32	23,47	297,49	7,91	22,58	296,49	10,70	23,53	315,01
Etablissements de formation	3,26	0,40	1,21	3,63	0,74	2,19	3,98	0,94	2,16	3,94	0,82	2,23	4,29	0,78	1,72
Autres réseaux	11,82	17,57	1,62	12,31	25,21	1,56	13,14	25,81	2,06	14,25	28,50	2,19	14,09	29,29	1,92
TOTAL	128,73	121,42	650,60	135,32	129,91	686,23	136,63	131,91	716,55	147,89	133,88	710,56	157,55	139,36	749,62
TOTAL CT	900,74			951,46			985,09			992,34			1 046,53		
Evolution de l'ensemble des CT	16%														
Part Région sur total CT	14%			14%			14%			15%			15%		
Part Département sur total CT		14%			14%			13%			13%			13%	
Part Ville sur total CT			72%			72%			73%			72%			72%

La participation financière de l'ensemble des collectivités territoriales **en partenariat avec le MCC** est en nette augmentation sur la période (+ 16% en €constants).

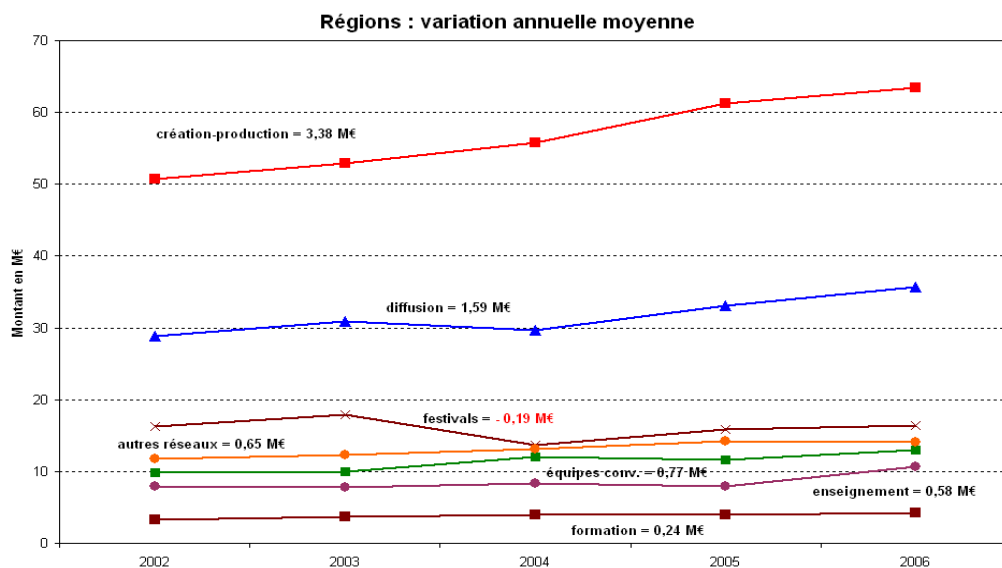
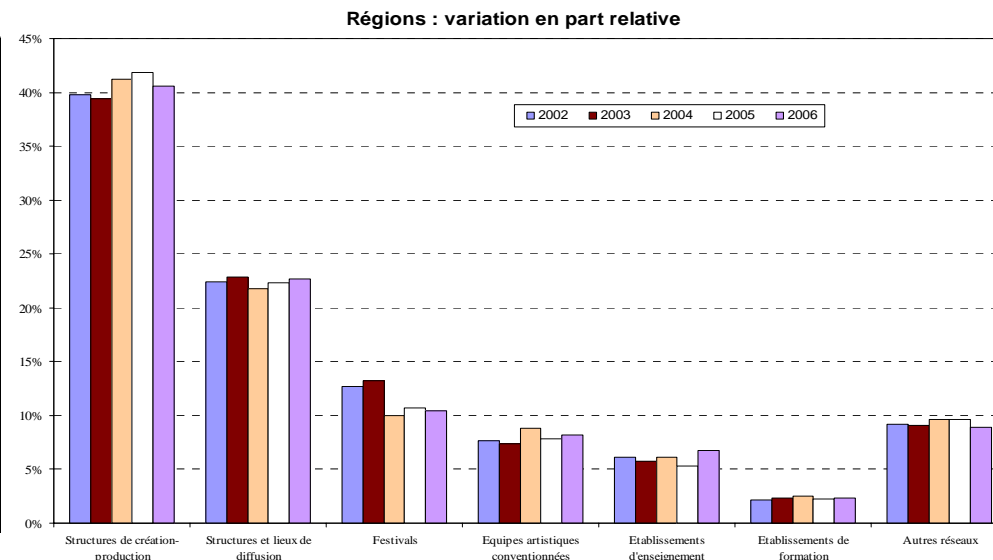
La distribution entre les différentes collectivités est très stable pendant toute la période.

Les communes représentent près des 3/4 du subventionnement des collectivités territoriales.

On observe également que les régions prennent nettement la 1^{ère} place devant les départements au cours de la période : les régions en représentent 15% en 2006 contre 13% pour les départements, alors que ces deux collectivités étaient à égalité (14%) en 2002.

Financement public des principales structures de spectacle vivant subventionnées par l'Etat en région
Les subventions des collectivités territoriales de 2002 à 2006, en € constants
Evolution des subventions par axe, en valeur absolue et en part relative : régions

Axes	REGIONS : variation en part relative									
	2002		2003		2004		2005		2006	
	montant	% axe sur Total	montant	% axe sur Total	montant	% axe sur Total	montant	% axe sur Total	montant	% axe sur Total
Structures de création-production	50,75	39%	52,89	39%	55,73	41%	61,27	41%	63,46	40%
Structures et lieux de diffusion	28,83	22%	30,88	23%	29,72	22%	33,05	22%	35,71	23%
Festivals	16,31	13%	17,92	13%	13,64	10%	15,91	11%	16,38	10%
Equipes artistiques conventionnées	9,87	8%	9,94	7%	12,09	9%	11,57	8%	12,92	8%
Etablissements d'enseignement	7,89	6%	7,75	6%	8,32	6%	7,91	5%	10,70	7%
Etablissements de formation	3,26	3%	3,63	3%	3,98	3%	3,94	3%	4,29	3%
Autres réseaux	11,82	9%	12,31	9%	13,14	10%	14,25	10%	14,09	9%
TOTAL	128,73	100%	135,32	100%	136,63	100%	147,89	100%	157,55	100%



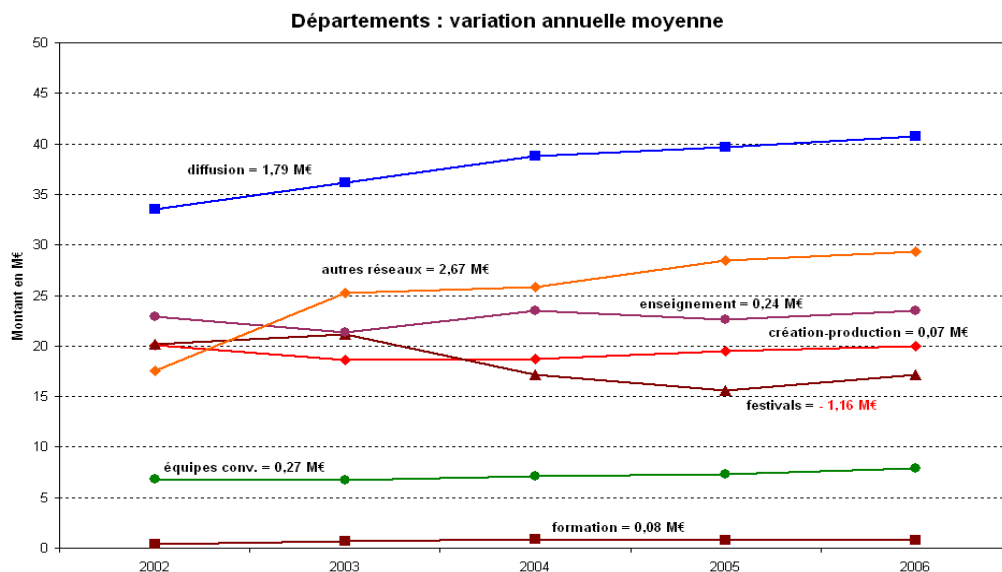
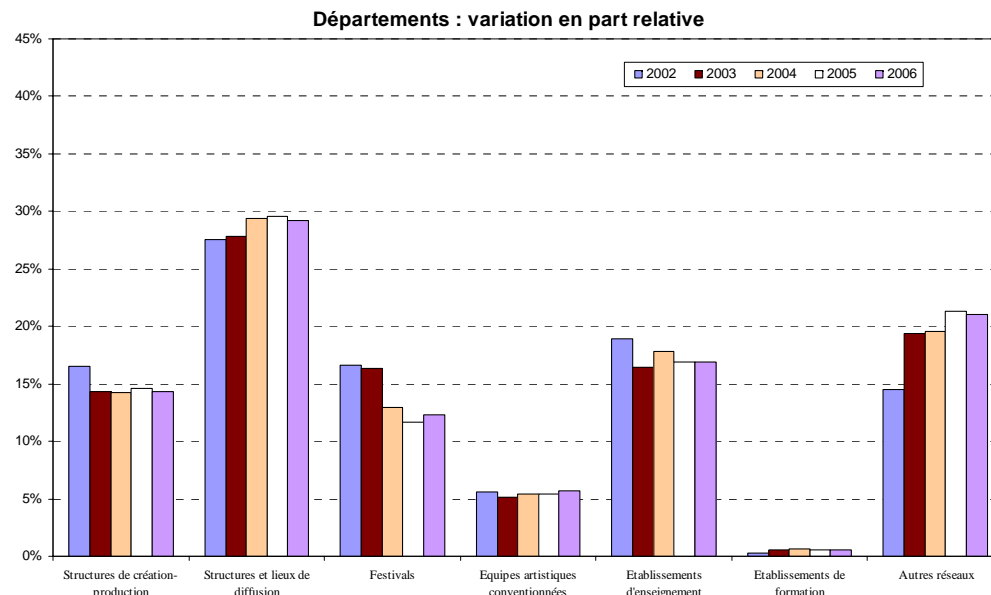
En valeur absolue, le financement des régions **en partenariat avec le MCC** progresse de 22% avec une variation annuelle moyenne de 7,02 M€ (tableau N° 9). Les axes Création-production, Diffusion et Festivals concentrent près de 3/4 du total annuel des subventions des régions.

En part relative, le financement régional est d'une grande stabilité sur tous les axes pendant la période, se portant prioritairement sur les structures lourdes de Production-création et Diffusion.

En progression annuelle moyenne (graphique ci-contre), l'axe Création-production (+ 3,38 M€) et, dans une moindre mesure l'axe Diffusion (1,59 M€) ont profité des plus fortes progression du financement régional. L'axe Festivals n'enregistre aucune augmentation sur la période. Les axes Autres réseaux, Equipes conventionnées, Enseignement, et Formation, sont les moins aidés par les régions.

Financement public des principales structures de spectacle vivant subventionnées par l'Etat en région
 Les subventions des collectivités territoriales de 2002 à 2006, en € constants
 Evolution des subventions par axe, en valeur absolue et en part relative : départements

Axes	DEPARTEMENTS : variation en part relative									
	2002		2003		2004		2005		2006	
	montant	% axe sur Total	montant	% axe sur Total	montant	% axe sur Total	montant	% axe sur Total	montant	% axe sur Total
Structures de création-production	20,01	16%	18,63	14%	18,68	14%	19,47	15%	19,92	14%
Structures et lieux de diffusion	33,50	28%	36,17	28%	38,79	29%	39,62	30%	40,74	29%
Festivals	20,18	17%	21,18	16%	17,12	13%	15,63	12%	17,17	12%
Equipes artistiques conventionnées	6,82	6%	6,74	5%	7,11	5%	7,26	5%	7,92	6%
Etablissements d'enseignement	22,95	19%	21,30	16%	23,47	18%	22,58	17%	23,53	17%
Etablissements de formation	0,40	0%	0,74	1%	0,94	1%	0,82	1%	0,78	1%
Autres réseaux	17,57	14%	25,21	19%	25,81	20%	28,50	21%	29,29	21%
TOTAL	121,41	100%	129,91	100%	131,91	100%	133,88	100%	139,36	100%



En valeur absolue, le financement des départements en partenariat avec le MCC progresse de 15% avec une variation annuelle moyenne de 3,99 M€ (tableau N° 9). L'attention des départements se porte sur cinq des sept axes politiques, avec une implication particulière sur les axes Diffusion et Enseignement spécialisé, l'axe Etablissements de formation étant le moins aidé.

En part relative, la tendance est à une priorité croissante donnée aux axes Autres réseaux (de 14 à 21%) et Structures et lieux de diffusion (de 28 à 29%). Cette tendance s'inverse pour l'axe Structures de création-production (de 16 à 14%), l'axe Festivals (de 17 à 12%), et demeure stable pour le reste des autres axes.

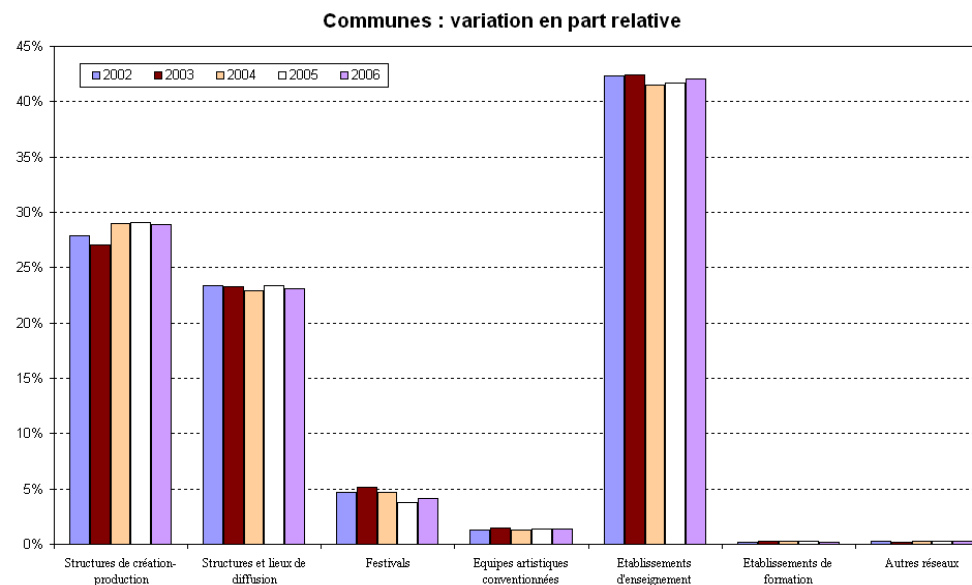
En termes de progression annuelle moyenne (graphique ci-contre), les axes Autres réseaux (+ 2,67 M€) et Diffusion (+ 1,76 M€) ont enregistré la plus forte progression par rapport aux autres axes, notamment à l'axe Festivals (- 1,16 M€) et l'axe Création-production (+ 0,07 M€).

Financement public des principales structures de spectacle vivant subventionnées par l'Etat en région

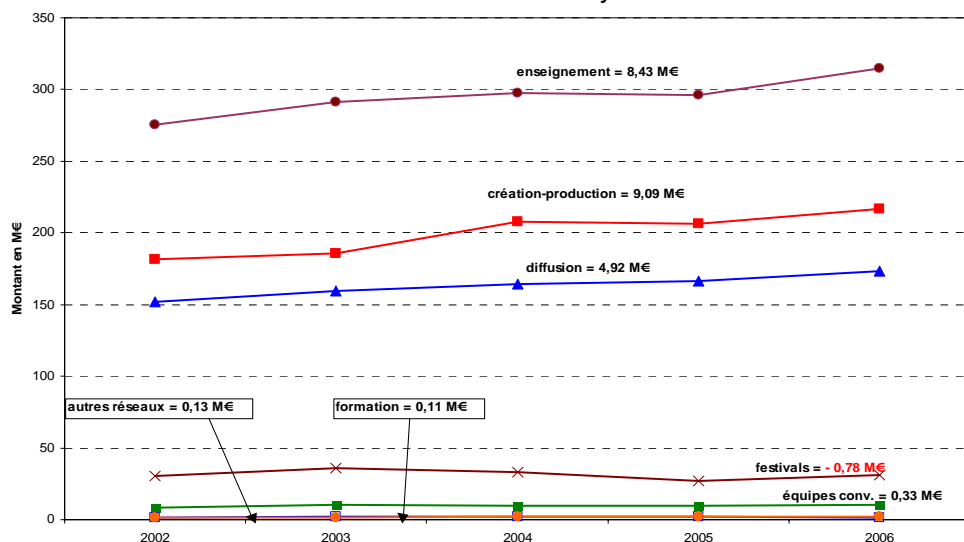
Les subventions des collectivités territoriales de 2002 à 2006, en € constants

Evolution des subventions par axe, en valeur absolue et en part relative : communes

Axes	COMMUNES : variation en part relative									
	2002		2003		2004		2005		2006	
	montant	% axe sur Total	montant	% axe sur Total	montant	% axe sur Total	montant	% axe sur Total	montant	% axe sur Total
Structures de création-production	181,51	28%	185,71	27%	207,67	29%	206,65	29%	216,51	29%
Structures et lieux de diffusion	152,06	23%	159,67	23%	164,39	23%	166,19	23%	173,41	23%
Festivals	30,46	5%	35,58	5%	33,30	5%	26,94	4%	30,90	4%
Equipes artistiques conventionnées	8,23	1%	10,36	2%	9,48	1%	9,87	1%	10,14	1%
Etablissements d'enseignement	275,53	42%	291,16	42%	297,49	42%	296,49	42%	315,01	42%
Etablissements de formation	1,21	0%	2,19	0%	2,16	0%	2,23	0%	1,72	0%
Autres réseaux	1,62	0%	1,56	0%	2,06	0%	2,19	0%	1,92	0%
TOTAL	650,60	100%	686,23	100%	716,55	100%	710,56	100%	749,62	100%



Villes : variation annuelle moyenne



En valeur absolue, le financement des communes en partenariat avec le MCC est celui qui a le plus progressé pendant la période avec une variation annuelle moyenne de 22,24 M€ (tableau N° 9). Les axes Enseignements, Création-production et Diffusion concentrent environ 94% du total annuel des subventions des communes.

En part relative, le financement des communes est d'une grande stabilité sur tous les axes et pendant toute la période, se portant prioritairement sur les Etablissements d'enseignement et les Structures de production-crédation et Diffusion.

En termes de progression annuelle moyenne (graphique ci-contre), ce sont les axes Création-production (+ 9,09 M€), Enseignement (+ 8,43 M€) et Diffusion (+ 4,92 M€), qui ont le plus progressé dans le financement municipal du spectacle vivant subventionné par le ministère.

ANNEXE

Tableaux d'analyse en € courants

Financement public des principales structures de spectacle vivant subventionnées par le MCC en région
 Les subventions du MCC (crédits centraux et déconcentrés, hors EP) de 2002 à 2006, en € courants
 Montants financiers, répartition par axe et par dispositif

Tableau N° 7 Bis

Axes politiques	2002				2003				2004				2005				2006			
	Hombre	Total MCC	% Axe sur Total MCC	% dispo sur Total axe	Hombre	Total MCC	% Axe sur Total MCC	% dispo sur Total axe	Hombre	Total MCC	% Axe sur Total MCC	% dispo sur Total axe	Hombre	Total MCC	% Axe sur Total MCC	% dispo sur Total axe	Hombre	Total MCC	% Axe sur Total MCC	% dispo sur Total axe
Structures de création-production																				
Centres dramatiques CDN/CDR	40	54,52		44%	40	57,96		45%	40	58,94		44%	39	59,05		43%	40	60,98		43%
Centres chorégraphiques nationaux-CCN	19	11,95		10%	19	12,26		9%	19	13,10		10%	19	13,95		10%	19	14,73		10%
Centres de création musicale-CCM	10	2,47		2%	10	2,57		2%	8	2,47		2%	10	2,96		2%	10	3,02		2%
Opéras (hors Opéra de Paris)	14	19,43		16%	12	21,08		16%	13	23,43		17%	13	24,29		18%	13	26,97		19%
Orchestres	23	31,86		26%	23	32,39		26%	23	32,67		25%	23	33,47		24%	23	33,25		23%
Pôles Cirque	10	1,07		1%	10	1,18		1%	11	1,37		1%	10	1,42		1%	9	1,22		1%
Centres Arts de la rue	6	1,36		1%	6	1,42		1%	8	1,78		1%	9	2,23		2%	10	2,98		2%
Total structures de création-production	122	122,66	38%	100%	120	128,87	37%	100%	122	133,76	38%	100%	123	137,37	38%	100%	124	143,15	39%	100%
Structures et lieux de diffusion																				
Scènes nationales-SN	70	44,92		53%	70	47,95		54%	69	48,88		53%	69	51,19		52%	70	50,96		53%
Scènes conventionnées	65	5,92		7%	68	6,50		7%	67	6,74		7%	80	8,70		9%	91	9,53		10%
Scènes de musiques actuelles (SMAC)	142	6,98		8%	138	7,05		8%	133	7,53		8%	133	8,38		8%	136	8,01		8%
Autres lieux de diffusion	187	27,59		32%	161	27,71		31%	164	29,23		32%	160	30,66		31%	138	28,37		29%
Total structures et lieux de diffusion	464	85,41	26%	100%	437	89,21	26%	100%	433	92,38	26%	100%	442	98,92	27%	100%	435	96,87	26%	100%
Festivals																				
Festival-Arts de la rue	26	0,88		5%	26	0,94		4%	25	1,05		5%	23	1,27		6%	23	1,23		6%
Festival-Cirque	6	0,32		2%	6	0,45		2%	4	0,32		2%	6	0,39		2%	5	0,30		1%
Festival-Danse	28	1,67		9%	33	2,05		8%	27	2,32		12%	23	1,97		10%	22	2,08		10%
Festival-Musique	206	9,08		47%	235	12,84		49%	202	8,59		45%	183	9,48		47%	179	10,13		49%
Festival-Pluridisciplinaire	32	2,45		13%	35	2,48		9%	26	1,79		9%	24	1,76		9%	20	1,83		9%
Festival-Théâtre	77	4,96		26%	78	7,40		28%	58	4,99		26%	58	5,25		26%	58	5,31		25%
Total festivals	375	19,36	6%	100%	413	26,17	8%	100%	342	19,05	5%	100%	317	20,13	6%	100%	307	20,87	6%	100%
Équipes artistiques conventionnées																				
Compagnie chorégraphique	23	1,79		6%	27	2,10		6%	29	2,72		8%	39	3,41		9%	40	3,52		9%
Compagnie dramatique-Arts de la rue	24	1,90		6%	28	2,33		7%	31	2,59		7%	32	3,01		8%	32	2,69		7%
Compagnie dramatique-Cirque	22	1,42		5%	27	2,26		7%	33	2,64		7%	31	3,33		8%	32	3,19		8%
Compagnie dramatique-Théâtre	249	19,48		64%	262	20,08		59%	248	19,76		55%	259	20,80		53%	263	22,27		54%
Ensembles musicaux et vocaux	41	6,51		19%	49	8,14		22%	59	8,41		23%	61	8,98		23%	70	9,53		23%
Total équipes artistiques conventionnées	359	31,09	10%	100%	393	34,92	10%	100%	400	36,11	10%	100%	422	39,53	11%	100%	437	41,20	11%	100%
Établissements d'enseignement																				
Conservatoires nationaux de région-CNR	35	11,89		41%	36	12,23		42%	36	12,46		42%	36	12,00		42%	37	12,40		43%
Écoles nationales de musique, danse et théâtre (ENM)	106	16,41		56%	105	16,36		57%	105	16,78		57%	104	16,30		57%	104	16,10		56%
Autres lieux d'enseignement	13	0,82		3%	12	0,35		1%	13	0,44		1%	9	0,19		1%	8	0,16		1%
Total établissements d'enseignement	154	29,12	9%	100%	153	28,94	8%	100%	154	29,68	9%	100%	149	28,49	8%	100%	149	28,66	8%	100%
Établissements de formation																				
Centres de formation-CEFEDEM	11	6,01		28%	11	6,50		31%	11	6,74		31%	11	6,83		32%	11	6,99		32%
Centres de formation-CFMI	9	2,26		11%	9	2,40		11%	9	2,43		11%	9	2,43		11%	9	2,42		11%
Autres lieux de formation/insertion	26	13,18		61%	29	12,11		57%	32	12,47		57%	30	12,45		57%	27	12,61		57%
Total établissements de formation	46	21,45	7%	100%	49	21,01	6%	100%	52	21,64	6%	100%	50	21,71	6%	100%	47	22,02	6%	100%
Autres réseaux																				
Associations AR et AD	67	8,50		63%	67	8,80		58%	64	9,14		57%	60	8,48		53%	57	8,17		52%
Pratiques amateurs	38	2,94		22%	38	3,08		20%	41	3,51		22%	42	3,99		25%	38	3,76		24%
Centres culturels de rencontre-CCR	4	2,13		16%	7	3,28		22%	7	3,37		21%	7	3,58		22%	7	3,83		24%
Total autres réseaux	109	13,57	4%	100%	112	15,16	4%	100%	112	16,02	5%	100%	109	16,06	4%	100%	102	15,76	4%	100%
TOTAL GENERAL	1 629	322,67	100%		1 677	344,27	100%		1 615	348,63	100%		1 612	362,21	100%		1 601	368,54	100%	
% d'augmentation des subventions (n-(n-1)) / n-1						7%				1%				4%				2%		
% d'augmentation des subventions sur la période																		14%		

Financement public des principales structures de spectacle vivant subventionnées par l'Etat en région
 Les subventions des collectivités territoriales de 2002 à 2006, en € courants

Evolution des subventions par collectivité en valeur absolue

Tableau N° 9 Bis

Axes	REGIONS							DEPARTEMENTS							COMMUNES							
	2002	2003	2004	2005	2006	Variation annuelle moyenne (en M€)	Evolution sur la période (en %)	2002	2003	2004	2005	2006	Variation annuelle moyenne (en M€)	Evolution sur la période (en %)	2002	2003	2004	2005	2006	Variation annuelle moyenne (en M€)	Evolution sur la période (en %)	
Structures de création-production																						
Centres dramatiques CDN/CCDR	8,04	8,83	9,65	10,37	10,91			5,67	6,62	6,70	7,05	7,46			23,82	27,27	27,99	28,27	29,74			
Centres chorégraphiques nationaux-CCN	5,01	5,14	5,33	5,52	5,97			1,54	1,58	1,57	1,56	1,65			7,00	7,50	7,88	8,46	8,53			
Centres de création musicale-CCM	0,54	0,55	0,54	0,60	0,72			0,22	0,23	0,22	0,32	0,33			0,80	0,65	0,62	0,59	0,62			
Opéras (hors Opéra de Paris)	7,97	9,19	10,66	14,45	15,61			6,39	4,74	4,77	4,82	4,90			97,39	98,88	116,54	118,54	129,37			
Orchestres	24,60	25,30	26,37	27,84	28,11			3,69	3,32	3,62	4,01	4,04			35,65	37,65	43,86	43,30	44,06			
Pôles cirque	0,57	0,72	0,84	0,92	0,88			0,72	0,75	0,81	0,93	0,89			2,10	2,31	2,03	2,27	1,99			
Centres Arts de la rue	0,30	0,31	0,45	0,61	1,25			0,31	0,34	0,36	0,47	0,66			1,47	1,43	1,74	1,97	2,19			
Total structures de création-production	47,03	50,04	53,85	60,31	63,46	4,31	35%	18,54	17,58	18,05	19,17	19,92	0,43	7%	168,22	175,69	200,65	203,40	216,51	12,43	29%	
Structures et lieux de diffusion																						
Scènes nationales-SN	8,86	10,38	11,33	12,86	14,00			16,27	16,97	17,90	18,24	18,53			63,33	67,85	69,27	68,30	74,36			
Scènes conventionnées	4,14	4,04	5,51	6,70	7,81			4,04	4,08	8,56	9,86	11,30			31,48	34,84	32,11	38,44	50,29			
Scènes de musiques actuelles (SMAC)	3,85	3,49	3,91	4,76	5,97			2,56	3,94	4,18	4,13	4,42			17,70	17,46	20,75	20,41	21,34			
Autres lieux diffusion	9,88	11,31	7,96	8,21	7,92			8,17	9,23	6,84	6,76	6,49			28,42	30,91	36,70	36,42	27,43			
Total structures et lieux de diffusion	26,72	29,21	28,71	32,53	35,71	2,13	34%	31,04	34,22	37,48	39,00	40,74	2,42	31%	140,93	151,06	158,83	163,58	173,41	7,75	23%	
Festivals																						
Festival-Arts de la rue	0,38	0,65	0,57	0,77	0,87			0,29	0,53	0,47	0,59	0,72			2,92	3,28	4,15	4,50	3,62			
Festival-Cirque	0,23	0,32	0,24	0,29	0,22			0,11	0,24	0,22	0,29	0,23			0,24	0,40	0,34	0,42	0,35			
Festival-Danse	0,68	0,89	1,34	1,04	1,96			0,40	1,67	2,10	1,64	1,97			3,81	3,18	5,99	3,18	6,51			
Festival-Musique	8,55	9,16	7,90	9,95	10,02			11,25	10,64	9,18	8,67	9,92			14,71	17,47	15,87	12,45	15,10			
Festival-Pluridisciplinaire	3,05	2,87	1,11	1,48	1,37			2,99	3,39	1,54	1,55	1,57			2,53	2,37	1,90	2,16	1,76			
Festival-Théâtre	2,22	3,05	2,02	2,12	1,94			3,65	3,57	3,02	2,64	2,76			4,02	6,97	3,92	3,80	3,55			
Total festivals	15,11	16,95	13,18	15,66	16,38	0,12	8%	18,70	20,04	16,54	15,38	17,17	-0,77	-8	28,23	33,66	32,18	26,51	30,90	-0,18	9%	
Equipes artistiques conventionnées																						
Compagnie chorégraphique	0,47	0,53	0,70	0,75	1,01			0,35	0,52	0,55	0,47	0,59			0,34	0,44	0,39	0,54	0,74			
Compagnie dramatique-Arts de la rue	0,35	0,47	0,57	0,78	0,79			0,27	0,33	0,39	0,41	0,36			0,68	0,94	1,30	1,14	0,70			
Compagnie dramatique-Cirque	0,08	0,20	0,27	0,44	0,39			0,42	0,19	0,24	0,16	0,30			0,19	0,32	0,48	0,48	0,47			
Compagnie dramatique-Théâtre	6,37	6,44	6,34	6,73	7,75			4,42	4,50	4,29	4,92	5,10			5,07	6,42	5,04	5,79	6,31			
Ensembles musicaux et vocaux	1,88	1,76	3,81	2,69	2,97			0,86	0,83	1,39	1,18	1,57			1,34	1,68	1,94	1,76	1,93			
Total équipes artistiques conventionnées	9,15	9,41	11,68	11,39	12,92	0,95	41%	6,32	6,38	6,87	7,15	7,92	0,40	25%	7,62	9,80	9,16	9,72	10,14	0,50	33%	
Etablissements d'enseignement spécialisé																						
Conservatoires nationaux de région-CNR	4,96	5,06	5,56	6,78	7,53			8,07	6,38	6,69	7,36	7,11			118,37	127,88	130,09	131,94	143,70			
Ecoles nat. de musique, danse et théâ.-ENM	2,21	2,15	2,33	0,85	3,07			13,14	13,76	15,92	14,83	16,41			135,67	146,29	156,52	159,19	170,93			
Autres lieux d'enseignement	0,14	0,13	0,15	0,16	0,10			0,06	0,01	0,07	0,04	0,01			1,11	1,29	0,83	0,69	0,38			
Total établissements d'enseignement	7,31	7,33	8,04	7,79	10,70	0,72	46%	21,27	20,15	22,68	22,22	23,53	0,66	11%	255,35	275,45	287,43	291,82	315,01	13,57	23%	
Etablissements de formation																						
Centres de formation-CEFEDEM	1,20	1,05	1,33	1,16	1,13			0,00	0,03	0,09	0,10	0,04			0,55	0,51	0,49	0,53	0,10			
Centres de formation-CFMI	0,15	0,18	0,17	0,18	0,24			0,02	0,00	0,00	0,00	0,00			0,07	0,02	0,02	0,02	0,02			
Autres lieux formation/insertion	1,66	2,22	2,35	2,54	2,91			0,35	0,66	0,81	0,70	0,74			0,50	1,55	1,58	1,64	1,61			
Total établissements de formation	3,02	3,44	3,85	3,87	4,28	0,30	42%	0,37	0,69	0,90	0,80	0,78	0,09	110%	1,12	2,08	2,08	2,19	1,72	0,13	54%	
Autres réseaux																						
Association AR et AD	7,17	6,85	7,18	6,88	6,53			13,14	17,15	21,01	21,04	20,20			0,70	0,39	0,33	0,90	0,81			
Pratiques amateurs	3,72	4,01	4,49	6,58	6,43			2,97	4,78	1,88	5,80	6,49			0,80	0,62	0,90	0,74	0,60			
Centres culturels de rencontre-CCR	0,06	0,79	1,03	0,57	1,13			0,17	1,92	2,04	1,22	2,60			0,00	0,46	0,76	0,51	0,52			
Total autres réseaux	10,96	11,64	12,70	14,02	14,09	0,87	29%	16,28	23,85	24,93	28,05	29,29	3,02	80%	1,50	1,47	1,99	2,16	1,92	0,15	28%	
TOTAL	119,30	128,03	132,01	145,56	157,55	9,40	32%	112,53	122,90	127,45	131,78	139,36	6,25	24%	602,97	649,22	692,32	699,37	749,62	34,34	24%	